

**Report to
Rapport au:**

**Finance and Economic Development Committee
Comité des finances et du développement économique
6 October 2020 / 6 octobre 2020**

**and Council
et au Conseil
14 October 2020 / 14 octobre 2020**

**Submitted on September 25, 2020
Soumis le 25 septembre 2020**

**Submitted by
Soumis par:
Steve Kanellakos, City Manager / Directeur municipal**

**Contact Person
Personne-ressource:
Kendall Gibbons, Manager, Service Analytics & Planning, Innovative Client
Services / Gestionnaire, Planification et Analyse des données, Direction générale
des services novateurs pour la clientèle
613-580-2424 Ext/poste 16131 / Kendall.Gibbons@ottawa.ca**

**Ward/Quartier: CITY WIDE / À
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File Number/Fichier: ACS2020-ICS-ST-
0001**

SUBJECT: Update on the 2019-2022 City Strategic Plan

OBJET: Mise à jour du Plan stratégique 2019-2022

REPORT RECOMMENDATION

That the Finance and Economic Development Committee and Council receive this report for information.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique et le Conseil municipal prennent connaissance du présent rapport.

CONTEXTE

Les priorités provisoires pour le mandat de 2019-2022 du Conseil et le processus d'approbation ainsi que les orientations budgétaires, les échéanciers et le processus de consultation proposés pour 2020 ont été déposés à la réunion du Comité des finances et du développement économique du 10 septembre 2019 ([ACS2019-ICS-ST-002](#)). Suivant les consultations budgétaires des conseillers et conseillères, les priorités provisoires ont été déposées à nouveau à la réunion du Conseil municipal du 6 novembre 2019. Les comités permanents et la Commission du transport en commun ont alors étudié les priorités provisoires relevant de leur compétence, ils ont reçu les commentaires des délégations publiques et ils ont proposé des modifications.

Les priorités pour le mandat de 2019-2022 du Conseil ont été approuvées par le Conseil le 11 décembre 2019 ([ACS2019-ICS-ST-003](#)). Suivant cette approbation, le personnel a élaboré le plan stratégique municipal de 2019-2022 et en a lancé l'exécution.

Le plan stratégique municipal de 2019-2022 soumet les priorités du Conseil, définit les mesures requises pour atteindre ses objectifs et sert de feuille de route au personnel afin d'orienter son travail au cours du présent mandat du Conseil. Trois thèmes : notre ville, notre service et nos gens sous-tendent sept priorités stratégiques qui jettent les bases de la prestation de tous les programmes et services municipaux. Chacune des sept priorités stratégiques comprend des mesures concrètes et des résultats visés.

Les mesures sont chapeautées par les directions générales et financées à même leurs budgets d'immobilisations et de fonctionnement approuvés par le Conseil. Chacune des mesures approuvées relève de l'autorité d'un comité permanent ou de la Commission du transport en commun, comme décrit dans le document 1 en annexe : Liste des mesures par comité permanent responsable.

En plus d'établir les priorités et de fournir des orientations au personnel, le Conseil a la responsabilité de surveiller le rendement des programmes et des services municipaux. Le personnel soumettra un rapport d'étape au Conseil à deux reprises durant son mandat et, au besoin, les directions générales présenteront également un rapport sur certaines mesures précises à leurs comités permanents respectifs ou la Commission du transport en commun au cours du mandat du Conseil.

Impact de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 s'avère une situation tout à fait inédite pour la Ville. À l'instar d'autres municipalités au Canada, la Ville s'adapte à des pressions

opérationnelles et financières qui mettent à rude épreuve ses ressources et ses capacités. La pandémie a eu pour effet d'augmenter le coût des interventions d'urgence, notamment la prestation de services qui respectent les directives de santé publique; de réduire les recettes à cause de l'interruption des services; et d'exiger le redéploiement du personnel afin de répondre aux besoins de services en évolution. La Ville continue de s'adapter aux besoins immédiats et changeants de la collectivité tout en exécutant ses plans de relance et en rétablissant graduellement les services municipaux en fonction des lignes directrices du gouvernement provincial.

Comme le directeur municipal l'indiquait [au Conseil le 10 juin dernier](#), les attentes d'avant la pandémie pour ce mandat du Conseil ont été supplantées par les interventions d'urgence massives nécessaires pour faire face à l'urgence sanitaire. La Ville se concentre également sur des façons de répondre aux besoins émergents et futurs de protection de la santé publique et communautaire et du bien-être de la population tout en favorisant la reprise économique. Par conséquent, la capacité du personnel et la situation financière de la Ville ont changé, entraînant des conséquences pour certaines priorités.

Le 24 juin, le directeur municipal et la trésorière municipale ont soumis [un compte-rendu détaillé](#) des répercussions de la COVID-19 sur nos finances, prévoyant un déficit d'environ 192 millions de dollars à la fin de 2020.

Outre les mesures déjà prises par la Ville pour atténuer ces répercussions et continuer de fournir des services à nos résidents et de répondre à l'évolution des besoins communautaires, nous avons également soumis au Conseil diverses solutions ponctuelles dans le but d'éliminer le déficit prévu. Pour ce faire, il a fallu réduire nos dépenses de fonctionnement, reporter des projets d'infrastructure et de transport en commun et puiser à même les réserves de la Ville.

Même si ces solutions ponctuelles permettront de combler le déficit de 2020, les pressions financières s'accroîtront sur l'administration municipale. La Ville continuera de demander l'aide financière des gouvernements provincial et fédéral en 2020 et 2021 afin de soutenir nos services. Récemment, la Ville a reçu la confirmation d'un financement de l'ordre de 124 millions de dollars dans le cadre de la phase 1 de l'Accord sur la relance sécuritaire, mais la pleine mesure de l'aide financière provenant des gouvernements provincial et fédéral n'est pas encore confirmée.

Compte tenu de la pandémie actuelle et de l'incertitude quant à l'aide financière provenant des autres ordres de gouvernement, le personnel a examiné et évalué les

répercussions de la COVID-19 sur le plan stratégique de la Ville de 2019-2022 et les priorités du mandat du Conseil.

ANALYSE

Les répercussions de la COVID-19 sur le Plan stratégique de la Ville de 2019-2022 et les priorités du mandat du Conseil

Afin d'orienter la reprise tout en soutenant la santé et la viabilité financières de la Ville, le personnel a examiné les répercussions actuelles et anticipées de la COVID-19 sur le Plan stratégique de 2019-2022 de la Ville et les priorités du mandat du Conseil.

Les coûts additionnels, la perte de recettes et les changements requis afin que les employés municipaux continuent de fournir les services tout en répondant aux besoins de la collectivité découlant de la COVID-19 ont été pris en compte dans l'évaluation des répercussions de la pandémie sur la portée, l'échéancier et le budget des mesures associées à chacun des thèmes et des priorités du Plan stratégique de 2019-2022 et des priorités du mandat du Conseil.

Bien que certaines mesures associées au Plan stratégique municipal et aux priorités du mandat de 2019-2022 du Conseil se déroulent comme prévu, par exemple les travaux entourant le nouveau Plan officiel, la construction de l'Étape 2 du TLR et la mise en œuvre des recommandations du rapport intitulé Ville d'Ottawa – Déclaration sur l'urgence climatique, des reports et des retards en raison de la COVID-19 ont été recensés et sont présentés dans le document 1 (Liste des mesures par comité permanent responsable) annexé au présent rapport.

La fluidité de la pandémie (durée et moment de la résurgence ou de la seconde vague) et des efforts de reprise continue d'ajouter à l'incertitude des hypothèses avancées lors de l'évaluation du Plan. Toutefois, les directions générales présenteront tout changement important aux mesures approuvées par le Conseil à leur comité permanent respectif ou à la Commission du transport en commun dans le cadre des budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement de 2021, s'il y a lieu

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Il n'y a pas de répercussions pour le secteur rural.

CONSULTATION

Il n'y a pas eu de consultations publiques en lien avec le présent rapport.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Aucun commentaire de la part des comités consultatifs n'a été recueilli dans le cadre de ce rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas de répercussions juridiques associées aux renseignements contenus dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a pas de répercussions sur la gestion des risques associées aux recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Il n'y a pas de répercussions financières associées au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a pas de répercussions sur l'accessibilité associées à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Ce rapport et les documents à l'appui sont directement reliés aux priorités pour le mandat du Conseil. Le rapport contient des mises à jour sur les priorités du mandat de 2019-2022 du Conseil.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 : Liste des mesures par comité permanent responsable.

SUITE À DONNER

Les modifications aux mesures approuvées par le Conseil qui appuient les priorités stratégiques seront présentées dans le cadre du processus législatif normal et débattues dans les comités permanents concernés ou à la Commission du transport en commun. Les rajustements financiers seront faits dans le cadre du processus budgétaire annuel.